



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Santé
et de la Sécurité sociale

Réponse commune de Madame la Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale et de Monsieur le Ministre de l'Économie, des PME, de l'Énergie et du Tourisme à la question parlementaire n° 2837 du 8 septembre 2025 de l'honorable Député Monsieur Mars Di Bartolomeo.

- Si une augmentation des prix des médicaments produits par des firmes américaines a été observée chez nous ?

Il n'y a pas encore eu de flambée généralisée des prix des médicaments américains à ce jour au Luxembourg.

- Y-a-t-il concertation entre les partenaires de l'Union Européenne, étant donné cette situation qui pourrait s'avérer néfaste tant pour les différents systèmes de sécurités sociales que pour les patients ?

Il existe une concertation croissante entre les partenaires européens pour faire face à la menace d'une hausse des prix des médicaments américains. Cette concertation passe par des échanges d'informations, des groupes d'experts, des initiatives de négociation conjointe et une pression politique pour défendre les intérêts des patients et des systèmes de sécurité sociale européens.

- Quelles sont, le cas échéant, les contre-mesures envisagées par l'UE ?

L'UE privilégie une approche combinant négociation collective, régulation renforcée, promotion des alternatives, ajustements budgétaires et dialogue politique pour limiter l'impact d'une hausse des prix des médicaments américains sur les systèmes de santé et les patients européens.

Luxembourg, le 25 septembre 2025

La Ministre de la Santé
et de la Sécurité sociale

(s.) Martine Deprez